



Le CCF en BTS

Contrôle

En Cours

De Formation

Modes de certification

- Examen ponctuel terminal
- Partiels
- Contrôle continu
- Contrôle en cours de formation

Le CCF

- Professionnalisation
- Individualisation

Les Références...réglementaires

B.O. HS n°2 du 27 mars 1997

Rapport de l'Inspection Générale de
mars 2002 sur le CCF

Référentiel du BTS concerné :

<https://www.sup.adc.education.fr/btslst/>

Les principes

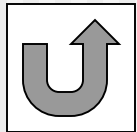
- Le CCF évalue les mêmes compétences que si l'épreuve était réalisée sous forme ponctuelle
- C'est une évaluation certificative et non pas une évaluation formative
- Il repose sur la mise en œuvre de situations d'évaluation.

Il s'agit d'une évaluation :

- certificative d'un ensemble de compétences terminales,
- réalisée par sondage
- et par les formateurs eux-mêmes,
- au fur et à mesure que les formés atteignent le niveau requis.

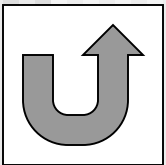
Certificative

L'évaluation fait partie des épreuves qui permettent l'obtention du diplôme



Terminales :

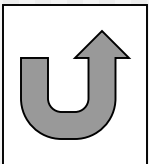
Le but n'est en aucun cas d'évaluer des compétences intermédiaires, mais bien celles qui sont visées au stade final d'un domaine de formation, pour lesquelles il n'est pas nécessaire d'attendre la fin de toute la formation.



Par sondage :

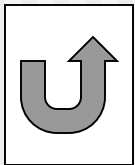
A la différence du contrôle continu, on ne cherche pas à évaluer de manière exhaustive toutes les compétences d'un même domaine,

mais un ensemble pertinent de compétences caractéristiques du domaine considéré.



Par les formateurs :

- Les formateurs sont habilités à procéder à l'évaluation au même titre que les commissions d'évaluation des épreuves ponctuelles.
- Leurs propositions sont transmises au jury, qui procède aux ajustements nécessaires.

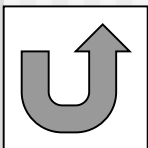


Quels élèves sont concernés par le CCF

- Il suffit de se reporter sur le tableau des épreuves du BTS concerné fourni dans le référentiel,
- prenons comme exemple le tableau du [BTS CRSA](#)

Individualisation :

- **Les formateurs organisent, dans la continuité du processus de formation, dans le cadre de la réglementation de l'examen, une ou plusieurs situations d'évaluation, pour un formé ou un groupe de formés, afin de certifier que les compétences visées sont acquises.**
- **Par conséquent, on évalue quand c'est possible et sans interrompre le processus de formation, ceux qui sont réputés avoir atteint les compétences visées. Ils sont alors placés dans une situation d'évaluation, correspondant à une activité professionnelle réelle ou simulée (voir Note de service no 97-077 du 18 mars 1997)**



Mise en Œuvre

- L'évaluation est de la responsabilité des formateurs, sous le contrôle des corps d'inspection.
- La périodicité est fixée par le règlement d'examen.
- Les candidats sont préalablement informés

Rôle du Jury

- La note est proposée au jury par les enseignants (éventuellement le tuteur).
- Elle est argumentée.
- Elle peut être « harmonisée » par le jury

Les situations d'évaluation

Définition officielle

C'est une situation qui permet la réalisation d'une activité dans un contexte donné.

Son objectif est l'évaluation des compétences et des savoirs mis en œuvre dans une situation donnée, et requis pour la délivrance de l'unité.

La délivrance d'une unité peut rendre nécessaire plusieurs situations d'évaluation.

Les situations d'évaluation sont définies, pour chaque unité, dans le règlement d'examen

Elles sont définies à partir :

- « des compétences à évaluer ;
- des conditions de l'évaluation;
- de la définition de l'activité à réaliser et de ses conditions de réalisation;
- de la performance attendue;
- des critères de l'évaluation. »

Construire une situation d'évaluation

- repérage des activités et tâches professionnelles correspondant à l'unité à évaluer dans le référentiel
- choix des activités pouvant être organisées ;
- identification des compétences associées et de celles qui sont à évaluer ;
- "contextualisation" des données et des indicateurs de performance répertoriés dans le tableau des compétences ;
- rédaction du travail demandé ;
- mise en place des moyens matériels.

http://ac-amiens.pairformance.education.fr/

The screenshot shows a Windows Internet Explorer browser window displaying the 'pairFORM@NCE' forum. The address bar shows the URL: <http://ac-amiens.pairformance.education.fr/course/view.php?id=151>. The browser's menu bar includes 'Fichier', 'Edition', 'Affichage', 'Favoris', and 'Outils'. The address bar also shows 'Favours' and several bookmarked sites like 'Acad...', 'Par...', 'DARCE', 'Accu...', 'Pro...', 'Pré...', 'Déc...', 'Pal...', and 'Men...'. The page title is 'Parcours: Sciences physiques et chimiques fondamentales et appliquées : espace d'échange sur le - Windows Internet Explorer'. The main content area features the 'pairFORM@NCE' logo and the text 'Formation collaborative en ligne'. Below the logo, there are navigation links: 'ac-amiens' and 'Actions de formation en cours' with a sub-link 'SPQFA-CCF en BTS'. A 'Prendre le rôle...' dropdown menu is visible. The main heading is 'Sciences physiques et chimiques fondamentales et appliquées : espace d'échange sur le CCF en BTS'. The text below the heading describes the forum's purpose: 'Cet espace est réservé aux professeurs de sciences physiques et chimiques fondamentales et appliquées enseignant dans les sections de techniciens supérieurs de l'académie d'Amiens où notre discipline est évaluée en contrôle en cours de formation.' It also mentions that members can post evaluation situations and that the forum is not for perfect situations but for professional ones. A sidebar on the left lists various administrative functions like 'Personnes', 'Administration', 'Attribuer les rôles', etc. A right sidebar contains sections for 'Forum général', 'Utilisateurs en ligne', 'Messages', and 'Réédition et gestion de session'. The bottom of the browser shows the taskbar with several open applications: 'Démarrer', 'Envoyés - Dossiers locaux...', 'Microsoft PowerPoint - [...]', 'Académie d'Amiens - Scie...', 'Liens', and 'Parcours: Sciences ph...'. The system tray shows the time as 19:55.

Ce qu'ils en pensent

- **Les formateurs** (page 7/28 du rapport de L'IGEN)
- **Les élèves** (page 8/28 du rapport de L'IGEN)
- **Les personnels de direction** (page 6/28 du rapport de L'IGEN)

Quelques conseils pratiques

Les épreuves

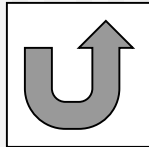
- Le niveau est le même qu'à l'examen final
- Veiller à ce que les sujets successifs ne valident pas les mêmes capacités
- L'évaluation est faite quand on sent que les candidats sont prêts : fixer plutôt des plages que des dates (prévoir tout de même une date butoir).
- Mettre sur l'énoncé les mentions obligatoires des sujets d'examen

Les Convocations

- Faire une liste d'émargement (administrative) de candidats pour attester qu'ils ont bien été convoqués à l'épreuve. (même si le cahier de correspondance peut suffire)
- « Sacraliser » l'épreuve par un protocole solennel.
- Si un candidat a une absence justifiée à l'épreuve, il faut refaire un sujet.
- La note de CCF n'est pas communiquée au candidat ; doit-on corriger l'épreuve en classe ?

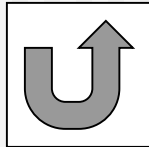
Absence justifiée ?

- C'est le proviseur qui détermine si l'absence est justifiée ou non (la note 0 est attribuée si elle est injustifiée)
- En cas d'une seconde absence, la note 0 est attribuée sauf pour raisons médicales graves : le rectorat pourra dans ce cas accordé au candidat le droit de passer l'épreuve ponctuelle proposée à certains candidats.



Doit-on corriger l'épreuve ?

- « L'élève » connaît ses conditions d'évaluations et les compétences à solliciter et qui seront notées.
- La grille de compétence doit être connue du « formé »
- **La note n'est jamais communiquée au « formé »** mais un bilan oral sur les compétences qui seraient à retravailler **pour la seconde situation** peut être utile et bienvenu
- Cela peut le responsabiliser en le rendant plus acteur de son « apprentissage »



Ce qui est communiqué au Jury final
et ce que l'administration du lycée doit
garder un an

- les sujets,
- les compétences évaluées,
- une grille récapitulative.
- Obligation de garder un an au lycée les copies : c'est un examen
- *Conseil : enregistrer les documents d'évaluation sur format non réinscriptible*

Répartition des différentes évaluations

Les BTS industriels concernés ont deux situations d'évaluations, donc :

- une évaluation sera donc placée dans les trois semaines précédents les vacances de fin d'année civil (date butoir fin décembre)
- et une autre au retour des vacances de printemps (date butoir 15 mai)